



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

équipements

Question au Gouvernement n° 3314

Texte de la question

INSÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Thierry Lazaro, pour le groupe RPR.

M. Thierry Lazaro. Monsieur le ministre de l'intérieur, alors que la délinquance ne cesse de croître dans notre pays (« *Encore !* » sur les bancs du groupe socialiste) et que la police a besoin de davantage de moyens pour y faire face, vous ne cessez d'annoncer à qui veut l'entendre que vous faites le nécessaire. Pourtant, sur le terrain, la réalité est bien différente et ce sont les policiers qui le disent. Ils ne comptent plus les voitures, motos, fourgonnettes ou camionnettes inutilisables ; ils n'ont pas les moyens de les remettre en état, pas même d'effectuer les réparations mineures. Dans le domaine informatique, les ordinateurs et imprimantes sont très souvent hors d'usage. Mais ce manque de moyens n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que le budget informatique de la police nationale figurait parmi ceux que M. Fabius qualifiait de surdotés et que ces crédits ont donc été réduits pour payer les primes des gendarmes.

Alors j'imagine, monsieur le ministre, que vous allez me répondre que tout a été fait et que ce qui ne l'est pas le sera prochainement. Mais loin des discours pleins de bonnes intentions, voire des discours électoralistes, allez-vous enfin donner à la police nationale les moyens de remplir correctement ses missions ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, vous avez à nouveau évoqué les statistiques de la délinquance. Souhaitez-vous que nous y revenions ?

M. Renaud Muselier. Oui !

M. le ministre de l'intérieur. Il est vrai que les chiffres n'ont pas été bons : une progression de l'ordre de 8 % au niveau national, dont 6 % dans les zones de police. Ils sont toutefois meilleurs au second semestre, et j'espère que cette tendance encourageante se vérifiera.

M. Jean-Michel Ferrand. Ouvrez les yeux !

M. le ministre de l'intérieur. J'en veux pour preuve les chiffres enregistrés au mois de janvier à Paris avec une hausse de 0 %. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

Mais, mesdames, messieurs les députés, ce sujet mérite mieux que démagogie, surenchère et exploitation électorale. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

L'insécurité n'est pas un mal français. Il n'y a pas d'exception française en la matière. D'ailleurs, et bien que cela ne soit pas pour me satisfaire, nous sommes plutôt en deçà des chiffres publiés par nos voisins. (*Mêmes*

mouvements sur les mêmes bancs.)

M. Lucien Degauchy. Tout va bien alors !

M. le ministre de l'intérieur. Il faut néanmoins faire davantage. Nous nous y employons, s'agissant, notamment, de la police nationale.

M. Jean-Michel Ferrand. Vous ne faites rien !

M. le ministre de l'intérieur. Vous reconnaissez que nous avons déjà fait beaucoup avec un budget qui a montré une augmentation considérable des crédits alloués à la police nationale, avec des effectifs supplémentaires pour mettre en oeuvre la police de proximité...

M. Renaud Muselier. Ça ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. ... qui permettra d'aller dans le sens du développement du partenariat avec les élus, notamment les maires, à travers les contrats locaux de sécurité,...

M. Renaud Muselier. Ça ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. ... l'implantation de nouveaux commissariats pour que nos concitoyens se sentent mieux protégés...

M. Renaud Muselier. Ça ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. Si, monsieur Muselier, ça marche !

M. Renaud Muselier. Non !

M. le ministre de l'intérieur. Et ce n'est pas en critiquant la police nationale ou le Gouvernement que l'on fait avancer les choses !

M. Jean-Michel Ferrand. Ça ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. Monsieur le député, les crédits informatiques sont exactement conformes aux besoins. Encore une fois, ne choisissez pas les mauvais dossiers !

M. Renaud Muselier. Ça ne marche pas !

M. le ministre de l'intérieur. Le budget de la police nationale n'a jamais été autant augmenté !

M. Renaud Muselier. C'est inefficace !

M. le ministre de l'intérieur. Souvenez-vous de 1996 ! M. Debré laissait alors le budget de la police baisser et les effectifs diminuer. (*Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

M. Richard Cazenave. C'est la délinquance qui avait baissé !

M. le ministre de l'intérieur. L'insécurité n'est pas un filon électoral que l'on peut exploiter impunément. Les Français le savent bien, ils ne sont pas dupes. On ne peut pas se contenter de se renvoyer la balle (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs*), de se faire la leçon. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*) Ils attendent autre chose de nous. Ils souhaitent que, tous ensemble, nous luttons contre l'insécurité, véritable injustice sociale. C'est ce à quoi je vous appelle. Cela vaudrait mieux que d'entretenir de fausses polémiques ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.*)

M. Jean-Louis Debré. N'importe quoi !

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3314

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 février 2002